

**Zeitschrift:** Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

**Herausgeber:** Le messager suisse de France

**Band:** 6 (1960)

**Heft:** 10

**Rubrik:** [Suisses de France à l'écoute]

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## BELFORT

« C'est à St-Ursanne que l'Amicale Suisse de Belfort s'est rendue pour fêter la Fête Nationale Suisse.

Le car emmenant une soixantaine de Belfortains est parti de bonne heure et a fait quelques haltes au cours du trajet : pour commencer, à Porrentruy, où l'on a déjà pu admirer une petite ville typiquement suisse ; ensuite, nous nous sommes rendus au « Rangier » et là une photo du groupe a été prise devant la magnifique statue.

Et c'est avec joie qu'ensuite tout le monde s'est rendu à St-Ursanne où là, on a été reçu d'une façon incroyable et émouvante, tant l'accueil de M. Migy, maire, était chaleureux à l'égard de ses compatriotes. Après le discours de M. le Maire, la Fanfare entonna quelques hymnes nationaux qui furent très applaudis et enfin tout le monde dégusta le très bon vin offert par la Municipalité.

Ensuite, c'est avec entrain que chacun se dirigea vers « l'Hôtel de l'Ours » où une magnifique réception attendait les Belfortains. Ils purent savourer de bonnes truites du Doubs, célèbres dans cette région, et différents mets tout aussi bons les uns que les autres. Et c'est très tard dans la nuit que la bande joyeuse a pris le chemin de Belfort, avec la satisfaction d'avoir passé une très bonne journée en Suisse ».



Le défilé de l'Amicale Suisse  
avec le Président Testorelli en tête et autorités de St-Ursanne

pique-niqueurs ont dû s'abriter pendant le déjeuner, mais il y eut, tout de même, d'assez belles éclaircies pour permettre le déroulement des concours de quilles, de fléchettes et de tir à la carabine. Le cadre de la Ferme du Haras, où avait lieu la réunion, est superbe et convient admirablement à ce genre de sortie. C'est en... grelottant, mais contents tout de même, qu'il a été convenu d'y revenir l'an prochain.

La belle (hum !) saison terminée, la Société Suisse va sortir de sa demi-léthargie et nos compatriotes vont trouver de nombreuses occasions de se réunir, à commencer par la série des matches de belote et loto, dont le coup d'envoi a été donné le samedi 1<sup>er</sup> octobre.

P. J.

Le groupement Amicale Suisse à la Sentinel des Rangiers

## NANCY

Malgré la dispersion des membres de la Colonie pendant l'été, une assistance fort honorable a célébré la Fête Nationale, le 1<sup>er</sup> août, dans notre local habituel. M. Charles Moser, membre du Comité, a parfaitement animé la soirée au cours de laquelle fut servi un vin d'honneur. Il était près de minuit et après avoir entonné tout le répertoire des chants patriotiques et folkloriques lorsque les membres de la Société ont accepté de se séparer.

Les nombreux compatriotes qui s'étaient déplacés pour assister à la Fête Champêtre du 4 septembre méritaient un temps meilleur. Les

